Hortefeux offre des garanties à la communauté juive

13/09/2010 à 20h44

Extrait de l'intervention du ministre de l'intérieur prononcée devant le grand rabbin de France et le président du CRIF à l'occasion des Fêtes de Tishri (Paris, synagogue de la Victoire, 6 septembre 2010).

"Je le dis devant vous, Monsieur le président du Fonds social juif unifié, en cinq ans, les conventions passées avec votre organisme, **ont permis de sécuriser 487 bâtiments dont 145 écoles et crèches, 98 associations et centres communautaires et 234 synagogues**.

Enfin, j'ai personnellement attiré l'attention de la garde des sceaux afin que soient engagées des **poursuites judiciaires dans plusieurs cas d'appel au boycott** de produits cashers ou israéliens. (…)

Je pense d'abord, pour les étudiants, à la **conciliation de leurs obligations scolaires avec le calendrier de vos fêtes religieuses**. J'ai, bien évidemment, transmis vos préoccupations aux ministres de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (…)

Comme vous le savez, nous avions obtenu ensemble, à l'automne 2009, la publication d'un nouveau règlement européen relatif à l'abattage rituel qui assurait une stabilité pour la shehita.

Aujourd'hui, alors qu'un vote au Parlement européen pourrait remettre ce travail en question en imposant **un étiquetage discriminant pour l'abattage rituel**, nous restons particulièrement vigilants. Vous pouvez compter sur ma mobilisation et celle des députés français au Parlement européen pour que le projet n'aboutisse pas."

Ministère de l’Intérieur

Relire : Abattage rituel : juifs et musulmans contre le projet de label européen